



Mise en œuvre du SRCE CPO thématique

« PERMÉABILITÉ DES ESPACES AGRICOLES »

Compte-rendu de la deuxième réunion du
groupe agriculteurs de la plaine du Forez

9 février 2018 - 13h30-16h30

Mairie de Champdieu + terrain



Rédaction du compte-rendu : ISARA-Lyon.

PARTICIPANTS

Agriculteurs :

Pascal BROSSE, Joël EPINAT (Loire-Forez Agglomération), Laurent GENEVRIER, Laurent GRANGE, Bernard GUILLOT, Raphaël REYNAUD

Animateurs :

Claire HEINISCH, Julie DELCLAUX et Damien MASSALOUX, ISARA-Lyon
Alexandre FOREL, Chambre d'Agriculture de la Loire
Ludovic BOUQUIER, Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes

OBJECTIFS ET DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

1^{er} temps : un temps d'échange en salle sur le projet

Objectif : **échanger avec les agriculteurs sur les avancées du projet** depuis la dernière réunion du groupe (en novembre 2016) et présenter les **actualités du projet sur le territoire**

2^{ème} temps : un atelier « paysage » sur le terrain (chez Chantal et Pascal Brosse)

Objectifs :

- À partir de l'observation du paysage recueillir **l'expertise et les perceptions des agriculteurs sur la structure et sur l'évolution du paysage.**
- Recueillir **l'avis et l'expérience des agriculteurs sur l'intérêt et les limites de ce paysage** pour les activités agricoles et le travail des agriculteurs, et sur le paysage « idéal » pour l'agriculture et l'agriculteur, la biodiversité, le cadre de vie.



3^{ème} temps : un atelier « insectes » en salle

Objectifs :

- Présenter aux agriculteurs la **méthodologie et le matériel utilisé pour réaliser les suivis insectes** réalisés au printemps 2017 (et qui seront réalisés au printemps 2018)
- Présenter aux agriculteurs les **premiers résultats des observations insectes** et établir avec eux des liens entre la présence de tel ou tel type de familles ou d'espèces d'insectes et le paysage
- Échanger avec les agriculteurs sur le **rôle d'auxiliaire des insectes** retrouvés sur les parcelles
- Donner aux agriculteurs quelques **clés de reconnaissance et de connaissance des insectes**

ÉCHANGES EN SALLE AUTOUR DU PROJET

Actualités du projet « perméabilité des espaces agricoles » : point sur les actions ayant eu lieu en 2017

Au printemps 2017 a eu lieu **la première campagne d'observation de la biodiversité** (insectes, oiseaux et flore) sur le territoire. Cette campagne d'observation se poursuivra en 2018. Le second atelier de la réunion sera consacré aux premiers résultats des observations insectes. Les résultats pour les autres espèces seront présentés et discutés dans une prochaine réunion du groupe avec les partenaires du projet ayant réalisé les suivis (LPO pour les oiseaux et Conservatoire Botanique pour la flore).

En ce qui concerne les insectes, afin d'établir le lien entre présence d'insectes dans les parcelles et structure du paysage autour des parcelles, un **travail de terrain de recensement exhaustif des éléments du paysage** (assolements, présence de différents types haies, bandes enherbées, cours d'eau, infrastructures etc.) est réalisé par l'ISARA autour de chaque couple de parcelles prairie/céréale à paille où ont lieu des observations insectes. Ce travail a été réalisé en 2017, et sera réalisé de nouveau en 2018.

Les agriculteurs sont également rencontrés en entretiens individuels. Au cours du premier semestre 2017, **Julie Delclaux, doctorante au sein du projet, a rencontré une partie des agriculteurs du groupe sur leur exploitation**, afin d'échanger avec eux sur leur vécu et leurs pratiques en matière d'agriculture, de biodiversité et de paysage. Les résultats de des entretiens seront présentés dans une prochaine réunion du groupe.

Au printemps-été 2017, un **travail d'analyse de la structure et de l'évolution des paysages a été réalisé par Maud Beucher, stagiaire accueillie à l'ISARA**. L'objectif de ce travail était de comprendre comment les paysages se sont structurés et ont évolué sur le territoire, et d'analyser quels sont les différents facteurs (facteurs biophysiques, socio-économiques, historiques, politiques etc.) qui permettent d'expliquer cette structure et cette évolution. Ce travail d'analyse historique et de compréhension fine du contexte du territoire est essentiel pour pouvoir ensuite formuler ensemble des recommandations pour favoriser une meilleure intégration entre agriculture, paysage et biodiversité. Le 1^{er} atelier de la réunion, dont l'objectif est de recueillir l'expertise des agriculteurs, qui vivent et travaillent sur le territoire, sur la structure et l'évolution des paysages, permettra de compléter ce travail.



Échanges sur les politiques agricoles et d'aménagement

- **Futur SRADET**

Il est rappelé que le projet « perméabilité des espaces agricoles » est conduit dans le cadre du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE). Ce schéma va disparaître en 2020, et un nouveau schéma régional, le SRADET (Schéma Régional de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), actuellement en cours d'élaboration, viendra articuler et/ou fusionner plusieurs schémas régionaux, y compris le SRCE. Le CEN Rhône-Alpes s'interroge sur la place et la visibilité des questions environnementales dans ce nouveau schéma, car il y a un risque que celles-ci soient « noyées » dans tout le reste. En particulier, le SRCE avait mis en évidence des zones prioritaires sur lesquelles pouvaient être mis en place des Contrats Verts et Bleus, ainsi que des PAEC. Il y a des incertitudes sur ce que les outils du SRCE (en particulier les Contrats Verts et Bleus portés par les collectivités à l'échelle locale, et les CPO thématiques comme le projet « perméabilité des espaces agricoles » à l'échelle régionale) vont devenir dans le futur SRADET.

- **Contrat Vert et Bleu Loire-Forez**

Le Contrat Vert et Bleu Loire-Forez est en cours de réalisation. Joël Epinat (Loire-Forez Agglomération) et Ludovic Bouquier (CEN) rappellent que les Contrats Verts et Bleus constituent une boîte à outils qui permet de travailler sur le fonctionnement écologique du territoire sur des actions (études, travaux, animation) bien identifiées et de manière transversale, en travaillant sur l'urbanisme, l'eau, l'agriculture, les milieux naturels, les infrastructures etc. Une de particularités en Loire-Forez c'est qu'il y a aussi un travail sur la trame noire (enjeu de limitation de l'éclairage public la nuit).

- **PLUi**

Un PLUi est en cours sur 45 communes de Loire-Forez agglomération (les 45 communes qui composaient l'agglomération avant la fusion). Il sera par la suite étendu aux 88 communes de la nouvelle agglomération.

Les agriculteurs regrettent que les efforts de corrections qu'ils ont pu faire sur d'anciens PLU ne soient pas pris en compte, il faut de nouveau amender le PLUi en cours.

ATELIER PAYSAGE

L'atelier s'est déroulé sur le terrain, sur les parcelles de Chantal et Pascal Brosse où ont eu lieu des observations insectes en 2017 (site F3, voir cartes en annexe). Les échanges ont porté sur la structure et l'évolution du paysage autour de la parcelle, pour s'élargir ensuite sur d'autres secteurs et sur l'ensemble du territoire. Les agriculteurs ont souligné l'importance de ce travail de compréhension du passé pour mieux envisager l'avenir : *"si vous voulez faire un travail sur l'avenir, vous devez vous poser la question d'où vient le patrimoine, c'est capital"*.





Photo 1 - Atelier paysage (Photos : J. Delclaux)

Organisation et évolution du parcellaire et des assolements

- **Autour du point d'observation, chez l'agriculteur**

Aujourd'hui les parcelles sont plus grandes et moins nombreuses que dans le passé. La taille des parcelles et les assolements dépendaient fortement de la nature du sol qui peut varier très vite. Sur une parcelle telle que celle sur laquelle on se trouve, on n'a pas les mêmes sols partout, si bien que dans le temps on avait 6 parcelles, toutes conduites différemment. Sur l'exploitation on a une autre parcelle sur laquelle il y avait 11 parcelles auparavant.

- **De manière générale sur le territoire**

Les agriculteurs soulignent qu'en plus des sols, deux facteurs importants ont joué sur l'évolution des assolements : la PAC, et les filières qui ont fortement orienté les productions.

Dans le passé tout le monde « faisait un peu de tout ». Il y avait même plus de céréales, car elles se vendaient bien, et elles étaient plus diversifiées qu'aujourd'hui. Tout le monde avait de la vigne aussi, sur les coteaux et en plaine. Même l'hôpital de Montbrison avait des vignes. Les vignes ont finalement disparu dans les années 70-80. Les agriculteurs soulignent que l'agriculture s'est adaptée au type de sol, contribuant ainsi à créer la biodiversité d'aujourd'hui.

Sur la plaine du Forez, il y a historiquement des grands propriétaires. Dans le passé, c'est l'aîné de la famille qui héritait de toutes les terres, cela a changé lorsque Napoléon a fait modifier les droits de succession (partage entre tous les enfants). Les grosses exploitations d'aujourd'hui sont celles issues de familles peu nombreuses.

En ce qui concerne l'évolution du parcellaire, avant il y avait des arrangements entre agriculteurs pour échanger des parcelles mais on a fini par organiser des remembrements volontaires pour anticiper les éventuels problèmes pour les successions, ainsi que pour régulariser des échanges à l'amiable. Les agriculteurs rappellent à ce sujet que la Loire est le département le moins remembré.

Du fait de la diversité des sols sur le territoire, ça peut être une stratégie de ne pas avoir un parcellaire

totallement regroupé. Cette stratégie dépend bien sûr de la nature d'exploitation. En élevage, pour les prairies pâturées, il faut un regroupement, alors qu'en culture ça peut valoir le coup que les parcelles soient un peu dispersées en fonction du type de sol.

Les haies sur l'exploitation et sur le territoire

Ici sur la commune le remembrement s'est achevé en 2000. 11 km de haies ont été arrachées et 17 km ont été plantées. Les haies plantées, diversifiées (néflier, prunus, sureau etc.) sont toutes en vie aujourd'hui. On a planté plus qu'on a arraché, et c'est sur notre exploitation qu'on en a le plus replanté.

Sur la plaine, globalement il n'y a pas eu trop d'évolution du maillage de haie. En revanche dans les Mont du Forez il y a beaucoup plus de haies aujourd'hui qu'avant, car on y cultivait de tout. En ce qui concerne les animaux, il y avait très peu d'élevage, chaque ferme avait des animaux de travail ainsi qu'une ou deux vaches laitières et quelques chèvres pour l'autoconsommation, ils ne livraient pas le lait.

Avant les haies étaient plus utilisées, elles étaient cultivées, notamment pour le bois (pour les fours à pain, mais aussi pour les mines de Saint-Etienne).

Avant partout où il y avait des clôtures c'était propre il n'y avait pas de haies. Aujourd'hui dès qu'il y a une clôture il y a une haie qui pousse.

L'entretien des haies représente beaucoup de travail, donc c'est bien plus rapide d'utiliser le broyeur que de tailler à la main, même s'il est évident que ça abime les arbres. On pourrait imaginer d'embaucher des gens pour faire ça, par exemple sous forme de chantiers d'insertion : comme ça, on lutte contre le chômage et on vide les prisons.

Eau et irrigation

- **L'eau dans le territoire**

D'un point de vue géologique, la plaine du Forez est un bassin d'effondrement. Elle constitue ainsi une zone où se rejoignent les nombreux cours d'eau en provenance des montagnes. L'eau est omniprésente dans la plaine du Forez (rivières, étangs, Loire) ce qui peut peut-être expliquer la présence d'insectes. Malgré cette omniprésence de l'eau de surface, on est en déficit en été, où les ruisseaux sont assez secs. En particulier, la plaine du Forez se caractérise par une pluviométrie relativement faible.

La plaine du Forez se caractérise également par ses nombreux étangs. C'était auparavant des marais, que l'on a asséchés tout en conservant des étangs.

- **La maîtrise de l'eau dans le territoire : drainage et irrigation**

La grande majorité des sols sont des sols sableux reposant sur de l'argile, qui ont la caractéristiques de retenir l'eau l'hiver et d'être séchants l'été. La maîtrise de l'eau est donc nécessaire.

Le drainage est nécessaire en hiver : fossés drainants autour des parcelles. Certains terrains étaient drainés avant et ne le sont plus aujourd'hui, et les agriculteurs continuent de retrouver des traces de drainage ancien (galet, brique, rocher taillé, cloison, bois creusé). La question du drainage est une problématique importante sur



le secteur, si bien que les agriculteurs se demandent si cela ne devrait pas être géré par l'agglomération.

En ce qui concerne l'irrigation, la plus grosse infrastructure est le Canal du Forez, construit sous Napoléon III. Auparavant l'irrigation se faisait par submersion pour l'irrigation des prairies. En 1984, passage en irrigation sous pression, nécessaire pour les cultures. En effet, si les prairies n'ont pas forcément un besoin très précis en eau, ce n'est pas le cas des cultures qui nécessitent une irrigation beaucoup plus précise et que les terrains soient sains pour pouvoir être travaillés.

Deux positions émergent de la part des agriculteurs vis-à-vis de l'irrigation. Pour certains, l'irrigation est une « assurance récolte », et certains irriguent même les céréales à paille (suite aux sécheresses). Ils soulignent qu'en outre, cela fait moins de camions sur les routes : certains se rappellent de la sécheresse de 2003 où il avait fallu importer de la luzerne d'Espagne ou même des États-Unis. Pour d'autres, l'irrigation représente une charge en termes de temps et de coût, donc ils font le choix de ne pas irriguer.

Éléments de prospective et propositions

Si la production de viande diminue (sous l'impact des choix de consommateurs), il y aura plus de cultures, et donc les agriculteurs vont se remettre à labourer des terres moyennes.

L'ambrosie est arrivée sur le territoire et commence à devenir un problème. Elle est disséminée d'une part via les moissonneuses batteuses (qui moissonnent aussi sur d'autres territoires) mais aussi par les achats de luzerne à l'extérieur du territoire.

La transmission des exploitations est de plus en plus problématique, les enfants souhaitent de moins en moins reprendre, alors qu'il est important qu'il y ait encore sur le territoire des « *autochtones agricoles qui y vivent* ». Ainsi, les terres commencent à être rachetées même par des étrangers : par exemple il semble que des investisseurs chinois commencent à s'intéresser au territoire.

« L'agriculture c'est le meilleur moyen pour entretenir le paysage gratuitement, il faudrait revoir la chose de bien plus haut, pour que l'agriculteur ne soit pas obligé de faire une agriculture intensive pour survivre et qu'il soit en phase avec son sol et les gens des alentours. Donc s'il faut maintenir des insectes ici, parce que c'est très bon pour tout le monde, eh bien il faut que l'agriculteur puisse aussi bien vivre que dans les zones riches. Parce qu'il rend un service. On veut nous mettre dans un modèle tracé, c'est à l'envers de demain, de la planète. Et si l'insecte aussi il peut nous aider à avoir une autre agriculture, ça serait tellement bien ». Pour compléter, un autre agriculteur souligne que « l'agriculture est vue comme sectorielle, alors qu'elle supporte tout le monde, c'est transversal ».

ATELIER INSECTES

Le protocole d'observation a été présenté et expliqué. En particulier, un exemplaire du piège à insectes qui était placé sur les parcelles a été décrit et explicité (cf. Photo 2 et livret insectes en annexe). Au total sur le territoire de la plaine du Forez, 9 couples de pièges ont été posés en 2017. En 2018, environ 25 couples de pièges seront posés.

À partir du livret insectes et d'échantillons d'insectes retrouvés dans les parcelles conservés dans des flacons (cf.



Photo 2 et livret insectes en annexe), les échanges ont porté sur les différents types d'insectes et araignées qui ont été retrouvés sur le territoire, sur leurs caractéristiques et sur leur rôle en tant qu'auxiliaire des cultures. Les agriculteurs ont reconnu plusieurs espèces présentes chez eux, tout en regrettant de ne pas avoir le matériel pour pouvoir observer les espèces les plus petites.

Au cours de l'atelier, les cartes présentant les assolements et éléments semi-naturels autour des parcelles Pascal et Chantal Brosse chez qui a été réalisé le premier atelier sur le paysage (cf. Photo 1 et carte 3 en annexe) ont été partagées avec participants, afin de réfléchir sur les liens possibles entre présence des insectes dans les parcelles et configuration du paysage autour des parcelles.



Photo 2 - Atelier insectes : échanges sur la méthodologie et les résultats

(Photos : à g. C. Heinisch, à d. J. Delclaux)

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS DES OBSERVATIONS INSECTES SUR LE TERRITOIRE DU FOREZ

	<i>Amara aenea</i>	<i>Amara Zezea kulti</i>	<i>Anchomenus dorsalis</i>	<i>Brachinus Brach. sclopeta</i>	<i>Calathus fuscipes</i>	<i>Carabus auratus</i>	<i>Harpalus affinis</i>	<i>Harpalus dimidiatus</i>	<i>Harpalus distinguendus</i>	<i>Harpalus sulphuripes</i>	<i>Harpalus tardus</i>	<i>Leistus ferrugineus</i>	<i>Metalina properans</i>	<i>Microlestes minutulus</i>	<i>Nebria salina</i>	<i>Notiophilus biguttatus</i>	<i>Notiophilus substriatus</i>	<i>Poecilus cupreus</i>	<i>Pterostichus melanarius</i>	<i>Trechus quadristriatus</i>
Site visité	4	0	1	3	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	13	1	1	30	0	1
Total FOR	36	6	23	3	16	11	15	7	1	6	6	1	49	9	18	1	1	174	21	8

NB : Seules les espèces rencontrées à plus de 5 individus dans tout le territoire ou présentes sur le site visité sont présentées dans le tableau ci-dessus.

Par ailleurs, 22 espèces n'ont été échantillonnées qu'à un seul individu dans tout le territoire, et 16 espèces de 2 à 5 individus dans tout le territoire.

	Richesse spécifique	Abondance
Site visité	11	57
Total FOR	54	475
Moyenne FOR	13	59

Sur le territoire du Forez, la richesse spécifique s'élève à 54 espèces. Sur l'ensemble des trois territoires du projet (Grand Rovaltain (27 couples de piège en 2017), Bièvre-Valloire (8 couples de pièges en 2017) et Forez (9 couples de pièges en 2017, voir carte 1 en annexe)), 81 espèces de carabes différentes ont été relevées, avec 4 espèces qui dominent (+ de 50% d'individu).

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES QUESTIONS ET ÉCHANGES AVEC LES AGRICULTEURS

Sur le protocole

- *Sur combien d'années les observations se font-elles ?*
 - ⇒ Les campagnes d'observations ont lieu sur 2 années : printemps 2017 et printemps 2018. En 2018, un nombre plus important de couples de pièges sera posé.
- *Comment identifiez-vous les pollinisateurs à partir du piège ?*
 - ⇒ Ils sont identifiés à partir des matériaux de construction utilisés
- *Aura-t-on chacun les résultats des pièges posés chez nous ?*
 - ⇒ Oui, il y a un retour individuel prévu pour chaque agriculteur/chaque couple de parcelles

Sur les caractéristiques des espèces ou groupes d'espèces

- *Y a-t-il des larves de syrphes sur les luzernes ?*
 - ⇒ Les syrphes vont surtout pondre à proximité des colonies de pucerons, là où la larve aura à disposition une bonne source de nourriture dès éclosion. Il sera donc possible d'en trouver dans les luzernes.
- *De quoi les larves de cantharides se nourrissent-elles ?*
 - ⇒ Elles se nourrissent majoritairement de pucerons, de chenilles, d'insectes mous ou d'œufs de sauterelles.
- *De quoi les hirondelles se nourrissent-elles ?*
 - ⇒ Les hirondelles chassent au vol et se nourrissent d'insectes volants.
- *À quel stade les auxiliaires luttent-ils contre les maladies ? Dans la culture en place ? Une fois moissonnée ?*



- ⇒ Ceux dont nous parlons se nourrissent de champignons, donc il faudra que le champignon soit en place pour qu'ils aient un impact dessus. Ils ne permettront pas donc d'éviter la maladie, comme l'oïdium, mais d'en réduire les impacts.
- *Et est-ce valable pour toutes les cultures ?*
- ⇒ À l'heure actuelle, il n'y a pas de connaissance précise des maladies fongiques dont peuvent se nourrir ces insectes. Il y a au moins une certitude sur l'oïdium, donc potentiellement sur toutes les cultures qui y sont sujettes.
- *Quelle distance peut parcourir un syrpe en une journée ?*
- ⇒ Les adultes sont des insectes ailés, donc ils ont une bonne mobilité. Les larves sont beaucoup plus localisées, puisqu'elles sont dépendantes de la végétation et se déplacent que via leurs pattes.
- *Les araignées sont-elles toutes carnivores ?*
- ⇒ Oui, les araignées constituent un ordre exclusivement carnivore.
- *Existe-t-il des carabes ravageurs ?*
- ⇒ Oui, le zabre mais il est plutôt dangereux dans le sud-ouest de la France. Un agriculteur précise toutefois qu'il s'est déjà fait attaquer une fois.

Sur les résultats et leurs interprétations

- *Avez-vous trouvé des pollinisateurs ?*
- ⇒ Oui
- *La présence d'araignées est-elle une preuve de la diversité, de l'hétérogénéité culture/prairie ?*
- ⇒ Pas forcément car elles sont très opportunistes.
- *La diversité des carabes ne vient-elle pas de fait qu'il s'agisse d'une région d'élevage ?*
- ⇒ C'est une hypothèse à tester.

ANNEXES

Liste des annexes (en tiré à part) :

Annexe 1 - Fascicule insectes : *Auxiliaires des cultures. Un panel d'espèces de nos territoires d'étude.*

Annexe 2 - Cartes

- Carte 1 : *Couples CAP - PP échantillonnés en Forez. Richesse spécifique en carabidés*
- Carte 2 : *Photographie aérienne du site d'échantillonnage F3 Bièvre*
- Carte 3 : *Contexte paysager référencé pour le site d'échantillonnage F3 Forez*

